

8 Société et Culture

Ecoles normales des instituteurs/Examens de fin de cycle

Les élèves instituteurs présentent les leçons devant jury



Une des élèves institutrices présentant une leçon de lecture en 2e année primaire à l'école publique de Nzeng-Ayong.



Ici, une autre élève institutrice dispensant une leçon de géométrie.

IMM
Libreville/Gabon

La leçon devant jury est une épreuve pratique de situation de classe. Les instituteurs stagiaires sont évalués en mathématique, français et en éveil, en vue de l'obtention du Certificat de capacité pour l'enseignement primaire et pré-primaire (CCEP, CCEPP).

Le compte à rebours des examens de fin d'année scolaire a commencé.

Après les écoles primaires et les lycées et collèges avec les épreuves pratiques et orales du Certificat d'études primaires (Cep) et du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), le tour est revenu aux Ecoles normales des instituteurs (Eni), avec les leçons devant jury, dans les écoles primaires publiques et confessionnelles. A Libreville, les élèves instituteurs en formation à l'Ecole normale des instituteurs de Libreville (ENIL), l'Ecole normale des instituteurs de l'alliance chrétienne (ENIAC), l'Ecole normale des instituteurs protestants (ENPI) et l'Ecole normale des instituteurs catholiques (ENIC) sont évalués depuis le début de cette semaine. Une évaluation consécutive aux trois stages de formation, stage d'imprégnation, sous tutelle et en responsabilité qu'ils ont passés dans les écoles primaires et classes pré-primaires. Chaque candidat au Certificat de capacité pour l'enseignement primaire (CCEP) ou pré-primaire

(CCEPP) présente trois leçons : une de mathématique, une de français et une autre d'éveil. Les membres du jury, constitué essentiellement des conseillers pédagogiques et des inspecteurs pédagogiques, sont chargés de juger la pertinence de la prestation. L'évaluation des jurys porte sur les habiletés professionnelles et pédagogiques des élèves instituteurs. Notamment leur capacité à construire les protocoles de leçons, à piloter les enseignements-

apprentissages et à gérer la classe. Après deux ans de formation théorique et pratique, les impétrants s'en sortent bien que mal. Sinon, nombreux sont ceux qui traînent encore d'énormes difficultés, car ils ne sont pas parvenus au niveau de formation professionnelle attendu. Ils ne se sont pas encore bien appropriés les réflexes professionnels d'enseignement, notamment la gestion du temps pédagogique, la congruence entre les différents éléments didactiques d'un cours : le savoir, le savoir-faire, l'objectif opérationnel de la leçon, le procédé d'enseignement-apprentissage, les activités de fixation ou de consolidation des apprentissages et les activités d'évaluation.



Les membres du jury attentifs aux prestations des stagiaires.

Des lacunes qui pourraient influencer les notes lors de cette évaluation. Pour certains maîtres tuteurs de ces élèves instituteurs que nous avons rencontrés, ces lacunes sont à mettre au compte de l'apprentissage du métier d'enseignant. Ils estiment d'ailleurs que ces derniers se perfectionneront sur le terrain et avec le temps. Après cette épreuve de présentation de leçon devant jurys, les épreuves écrites et de soutenance des rapports professionnels attendent les futurs instituteurs pour valider définitivement leurs années de formation, bien entendu avec l'obtention du sésame qu'ils convoitent tant: le Certificat de capacité pour l'enseignement primaire ou pré-primaire.

Choses vues

Mairie du premier arrondissement : chantier à l'arrêt



La mairie du 1er arrondissement de Libreville.



Un chantier abandonné.

E. L
Libreville/Gabon

L'USAGER qui fréquente la mairie du premier arrondissement de Libreville ces jours-ci est frappé par le décor d'un site en chantier : c'est d'abord le plafond défilé et les fils de courant pendant en désordre qui captent le regard. L'initiative de ce chantier est, semble-t-il, de la nouvelle équipe dirigeante qui, quelques semaines après sa prise de fonction, avait lancé les travaux de réfection de l'ensemble des bâtiments. « Dès qu'elle a pris ses fonctions, cette équipe a lancé les travaux; les murs ont été repeints de l'intérieur; les brasseurs d'air, notamment au service de l'état-civil, ont été remplacés par des climatiseurs, et le robinet d'eau installé. Cela nous avait quelque peu soulagés



L'état dans lequel la toiture a été laissée.

et permis de travailler dans des meilleures conditions. Mais hélas, les travaux ont été arrêtés », regrette un agent municipal ayant requis l'anonymat. Il faut noter que ces travaux, qui étaient financés sur fonds propres de la mairie, ont été suspendus après que les pouvoirs publics ont commis une entreprise pour la réfection totale desdits locaux. Un marché, indique-t-on, estimé à près de 250 millions de francs, selon certaines

sources. Une somme qu'aurait déjà perçue l'entreprise adjudicataire. Au terme de la visite des locaux, a-t-on appris également, la société en question a lancé les premiers travaux d'électrification dans certains compartiments, ainsi que le ravalement externe des murs. « Ils ont certes commencé les travaux, mais le constat est que le courant ne passait pas dans plusieurs bureaux; la peinture, certainement inappropriée,

tombait quelques jours seulement après le passage des ouvriers. Pendant ce temps, le plafond, au niveau du hall, où se formait déjà un lac artificiel après chaque pluie, est resté ouvert jusqu'à ce jour », déplorent d'autres agents, visiblement déçus par ces travaux qui n'avancent pas. Selon qu'ils viennent pour l'établissement des actes d'états-civil, rencontrer le maire ou les autres membres de l'administration municipale, les usagers sont obligés d'enjamber les gravats, témoin d'un site en chantier, afin d'atteindre les places assises, où ils attendent avant d'être reçus. Toute chose qui contraste avec la belle vue extérieure de cette grande mairie de proximité. Voilà une situation qui devrait interpeller les services compétents en charge de l'attribution des marchés publics et ceux chargés du suivi des chantiers.

